



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

lois

Question écrite n° 130486

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'article L. 112-6-1 du code monétaire et financier. Un décret en Conseil d'État doit prévoir les modalités d'exécution des virements effectués par les notaires pour le compte de parties à un acte authentique et le montant en-dessous duquel d'autres modalités de paiement demeurent autorisées. Or, à ce jour, ce décret n'a toujours pas été publié. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour accélérer la publication de ce texte.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Grand](#)

**Circonscription :** Hérault (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130486

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** Justice et libertés

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 13 mars 2012, page 2216

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)